

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 6 février 2025

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	30 janvier 2025	30 janvier 2025
23	19	23		

**Délibération n° 2025 02 02 : Commissions CAO**

L'an deux mille vingt-cinq, le **jeudi 6 février** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la commune de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Christophe FOLOPPE, Maire.

**Membres présents : Isabelle DUMONT, Julien CHAMPION, Valérie RIVÉ, Jean-Yves BOUCARD, Martine HERMANN, Philippe CLAIR, Hervé THOPRIEUX, Thierry CHARNEAU, Cédric ROUSSEAU, Christèle ROBLIN, Sébastien ROCCHI, Jany JONEAU, Mickaël BOUYER, Delphine VINET, Steven LARGEAUD, Jean-François MALTERRE, Berend KAMP, Jean-Pierre PARONNEAU.**

**Membres absents non représentés : Néant**

**Membres absents représentés : Martine YVON (donne pouvoir à Mickaël BOUYER), Nadia MORIN (donne pouvoir à Isabelle DUMONT), Monique FRADET (donne pouvoir à Valérie RIVÉ), Gwenaëlle DENIS (donne pouvoir à Christophe FOLOPPE).**

**Secrétaire de séance : Valérie RIVÉ**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales,

**Considérant** qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (L.2121-21 du CGCT).

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

**Considérant** qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste,

Sont candidats aux postes de titulaires et de suppléants :

**Liste 1**

- **Membres titulaires :**

- Julien CHAMPION
- Isabelle DUMONT
- Jean-Yves BOUCARD

- **Membres suppléants :**

- Cédric ROUSSEAU
- Thierry CHARNEAU
- Delphine VINET

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de voter au scrutin public.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité avec 2 Abstentions (MM. Malterre et Kamp)**

- **Donne acte** au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Approuve** l'élection des membres de la CAO de la liste 1 comme suit :

**AR Prefecture**

017-200080091-20250206-20250202-DE  
Reçu le 10/02/2025

• **Membres titulaires :**

- Julien CHAMPION
- Isabelle DUMONT
- Jean-Yves BOUCARD

• **Membres suppléants :**

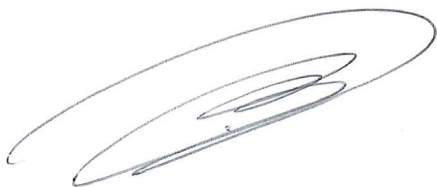
- Cédric ROUSSEAU
- Thierry CHARNEAU
- Delphine VINET

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.  
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Valérie RIVÉ



SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 6 février 2025

Le Maire,



Christophe FOLOPPE

